

La Courte échelle

N°92

Le seul journal que vous devez lire au bureau
Journal de la section Solidaires Finances Publiques du Calvados



REFORME DES RETRAITES,
GEOGRAPHIE REVISITEE , POUVOIR
D'ACHAT, MUTATIONS, EMPLOIS ...



REVEILLONS NOUS!!!

Sommaire : encore une réforme des retraites. Géographie revisitée. La réforme des retraites ouvre t-elle la voie à une privatisation ? Gag ! Au régime !!



La réforme des retraites, encore... Je dis encore parce qu'à chaque fois on nous dit que c'est la bonne et la dernière. 1995, 2003, 2010 (j'en oublie) et 2019. La der des der et juré craché après c'est bon.

Mais comme à chaque fois, une réforme des retraites, ça veut dire pour nous qu'on va en prendre plein les dents. Vous me répondrez qu'à l'âge où on prendra notre retraite, on n'aura plus à rien à craindre pour nos pauvres chicots qui ne seront plus qu'un lointain souvenir abandonnés un jour dans un steak haché trop cuit.

Je vais essayer d'être clair. En réalité il y a deux réformes, une systémique et une paramétrique. Deux mots qui semblent sortis tout droit d'un album d'Astérix. On parle d'une réforme systémique pour le passage à une réforme par point et d'une réforme paramétrique destinée à combler le déficit prévu par le COR.

Pour ce qui est de la réforme de la retraite par point, il s'agit de regrouper un maximum de gens dans un système de retraite universel où tout le monde serait sur un pied d'égalité puisque un euro cotisé donnerait lieu aux mêmes droits pour tous. C'est trop cool. Concrètement, égoïstement, nombrilistiquement, vais-je y perdre ou y gagner ? C'est tellement pas clair que sincèrement il serait bien difficile de vous dire où on va, mais personnellement je sens qu'on va se prendre une grosse gamelle si ce système nous est imposé. Rien que de passer des 6 derniers mois aux 25 meilleures années, vous donne une idée du résultat. Je me suis égaré sur un document rédigé par la CFDT (des dangereux gauchistes) pour y lire que selon l'estimation de leurs experts je perdrais 400 € par mois par rapport à ma retraite estimée aujourd'hui sur le site de l'ENSAP. Voilà, je prends cet exemple donné par la CFDT pour vous faire prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'une extrapolation paranoïaque et complotiste des syndicalistes exaltés de Solidaires. Cette justice pour tous vendue par le gouvernement, c'est donc une baisse dramatique des pensions pour de nombreux fonctionnaires mais aussi pour de nombreuses catégories sociales. Autre question : la valeur du point et comment sera-t-il revalorisé ? Ben heu, faut nous croire répond le gouvernement, ça ne pourra pas baisser. Mais il n'a pas dit non plus que ça pourrait ne pas augmenter. Ce qui à mon avis, même avec une inflation faible, signifie plus ou moins la même chose. Oui mais ça sera plus favorable pour les femmes. Mais là encore tout le monde n'est pas d'accord et personne ne donne d'exemple concret. Rien pas de simulateur, faut faire confiianccee.



SYSTEMIX

Alors pour éteindre l'incendie, le gouvernement parle de compensations salariales afin de corriger des baisses de pensions. Des augmentations pour les profs, ou le maintien d'un régime spécifique pour les policiers etc. Mais pour avoir un effet sur le montant des pensions, les augmentations devront être conséquentes donc au final il faudra augmenter les dépenses de l'État.

Alors passons tout de suite à la réforme paramétrique. Si je vous parlais de dépenses publiques juste avant c'est pour mettre en parallèle les objectifs contradictoires du gouvernement qui souhaite équilibrer le système de retraite à l'horizon 2025, mais qui parle aussi de revaloriser de façon significative les salaires de plus d'un million d'enseignants afin d'éviter une baisse brutale de leur pension. Je ne dis pas qu'il ne faut pas revaloriser les salaires des enseignants ou des fonctionnaires en général, vous allez me lancer des cailloux, je le sens, mais je pose la question où sont les économies réclamées par le gouvernement, si pour corriger les failles d'un nouveau système, on est amené à faire des dépenses supplémentaires ?

La réforme paramétrique, j'y arrive. Elle consiste à jouer sur plusieurs leviers pour combler les déficits annoncés à COR et à cris. (désolé) Vous avez le choix : on augmente les cotisations, on augmente la durée de cotisation ou on repousse l'âge de départ à la retraite. Je résume, mais en gros c'est ce que vous propose le gouvernement, tout en précisant dès le départ qu'il n'est pas question d'augmenter les cotisations.



Bon alors on n'a pas le choix, on est foutu. En tout cas c'est ce qu'on nous vend à longueur de journée sur les ondes (pas Radio France en ce moment) à la télé ou dans la presse. Toujours les mêmes gueules d' empeigne qui squattent l'information pour nous débiter leur science à deux balles d'économiste auto-proclamé. Je passe sur Alain Duhamel qui n'est pas économiste mais qui donne son avis sur tout et qui passait l'autre jour sur la 5 pour nous refaire la même sketch depuis 1970. Jim Morrison est mort à 27 ans, Alain Duhamel est toujours vivant. Merde !

Pourtant, des alternatives existent. La faculté de trouver beaucoup d'argent n'est pas toujours un problème. On se rappelle que c'est l'État qui a financé les pertes abyssales des banques en 2008 après les monumentales conneries perpétrées par la même tribu des ceusses qui vous expliquent qu'on ne peut pas trouver 15 Mds d'euros pour les retraites à l'horizon 2025. Des aides remboursées et avec intérêts répondent les banquiers le cœur sur la main. Mais c'est oublier plusieurs éléments clés de la facture comme celui de Dexia (6 milliards d'euros) ou encore le coût des emprunts toxiques (1,2 milliard d'euros) qui continuent de peser sur les comptes de collectivités déjà contraintes à des économies budgétaires. C'est aussi oublier l'impact négatif sur l'économie et les emplois perdus.

Vous voulez trouver de l'argent, parlons du CICE qui coûte 20 Milliards d'euros par an pour créer des emplois à 100 000 €, de la flat Taxe ou de l'ISF. Des milliards, des milliards, beaucoup de milliards, partis, évaporés ou rangés dans des comptes d'épargne. J'arrête, on se fait du mal.

Je termine sur les raisons de ce déficit annoncé. Le COR explique qu'il manquera entre 7 et 17 milliards (ça c'est de l'estimation) à l'horizon 2025. Cette prévision de déficit table par exemple sur le fait que la subvention de l'État au régime des fonctionnaires reste dans les années à venir proportionnelle à la masse salariale des fonctionnaires. Dès lors, plus il y a de suppressions de postes de fonctionnaires ou d'économies sur leur masse salariale, plus le déficit anticipé se creuse. Ce qui est paradoxal pour qui raisonne en termes de dépenses publiques globales. La modération des salaires a également des conséquences sur le financement des retraites. Le déficit des caisses de retraites provient donc en partie des suppressions de postes et de la stagnation des salaires : la double peine.



PARAMETRIX



Géographie revisitée : des nouvelles du front

Si la mobilisation n'est pas à la hauteur des enjeux, on ne pourra pas dire que les organisations syndicales sont restées inactives. Dès le mois de juin, l'intersyndicale, Solidaires, CGT, FO, CFDT et CFTC a alerté les élus locaux et a parcouru le département pour expliquer et faire entendre une autre parole que celle de la Direction. Des maires, des conseillers municipaux, des députés nous ont sollicité pour mieux comprendre les effets sur le terrain de cette réforme et les conséquences pour les collectivités locales. Un accueil attentif qui nous a fait chaud au cœur. L'écoute et la demande la plus importante est venue sans surprise des communes rurales et de nombreuses délibérations et motions ont été adoptées pour être ensuite transmises au préfet.

Les journées de grève ont connu des succès divers. C'est vrai que les multiples attaques que connaissent les agents de la DGFIP et les nombreux combats à mener peuvent dérouter et décourager. L'incertitude règne. La direction promet que tout va bien se passer mais nous n'ignorons pas que notre administration connaît des heures très sombres. La disparition de la plupart des CAPL ouvre la porte à l'arbitraire, le recours aux emplois contractuels crée une brèche dans notre statut et voilà maintenant la réforme des retraites. La bagarre est intense mais nous ne baissons pas les bras.

C'est certain que le recul de l'administration devant l'inquiétude des élus locaux à la veille des élections municipales est une bien maigre victoire. Pourtant ces une voire deux années gagnées sont à mettre au crédit de notre action et de la pression des élus locaux. Nous continuons nos entrevues et un débat public est prévu lundi 9 décembre avec notamment la députée Mme Laurence Dumont...et M Bernard Trichet. Aaargh !



Il ne manquerait plus qu'on ne m'invite pas.
Non mais des fois

La réforme des retraites ouvre-t-elle la voie à une privatisation ?

A première vue on dirait plutôt non. Mais à y regarder de plus près, c'est bien une nouvelle brèche qui s'ouvre en faveur des assurances privées. Premier exemple, attention on s'accroche. La part des cotisations sur les hauts revenus sera plafonnée dans la limite d'un seuil fixé à 121626 € par an en 2019. Cela signifie qu'au-delà de ce revenu annuel (10 135 € par mois), les cadres ne verseront pas cette cotisation, mais ils n'auront, en retour, aucun droit à retraite sur toute la partie de leur salaire dépassant ces 121 626 €.

Il semble évident que pour compenser cette perte de droit et grâce à cette suppression de cotisation, les plus hauts revenus vont se tourner vers des assurances privées. Les compagnies de prévoyance ne s'y trompent pas et démarchent déjà leurs clients les plus fortunés.

Autre exemple, si on réduit votre pension, n'allez-vous pas essayer de prévoir également une épargne pour vos vieux jours. (si vous le pouvez bien sûr)

En résumé et de manière insidieuse, la part de vos retraites provenant de la solidarité diminue et l'épargne privée augmente. Bon c'est pas le tout, mais je vous laisse.



GAG :

Les techno de Bercy sont-ils de gros déconneurs ? Vous aviez déjà remarqué que le sigle des Maisons France Service résonnait bizarrement...oui ça va, je le dis une dernière fois. Mais après c'est fini...et mes fesses (MFS) Voilà, vous êtes contents, bandes de gamins.

Mais ce qu'on aurait pu considérer comme une coïncidence et un esprit mal placé de notre part pourrait en définitive révéler un esprit potache de certains pensionnaires de Bercy.

Je m'explique. Devinez un peu comment vont s'appeler les commerces de presse et autres débitants de tabacs où les gens pourront se rendre pour payer leurs impôts. Je vous le donne Émile . Allez faites preuve d'imagination. Les commerces d'utilité locale ou pour aller plus vite les C.U.L.

Donc si un jour , un contribuable s'aventure dans un centre des finances publiques pour demander où payer sa redevance, vous pourrez lui répondre dans ton C.U.L sans passer pour un grossier personnage.

Je précise quand même qu'il ne s'agit en aucun cas d'une fausse nouvelle, ce qui ne ferait que mettre en évidence mon goût immodéré pour les blagues douteuses. Mais là c'est pas moi qui ai commencé.





Au régime !

Dans sa stratégie de division des français, le gouvernement pointe les régimes spéciaux de retraite et en particulier ceux des agents de la SNCF ou de la RATP. Je vous entends déjà. « Ouais les régimes spéciaux, c'est dégueulasse. » A partir de là, on peut aussi entendre ceux qui nous traitent de privilégiés quand notre pension est calculée sur les 6 derniers au lieu des 25 meilleures années. Une mise au point s'impose et nous allons essayer d'apporter ici quelques réponses destinées à lutter contre les idées reçues.

Ces régimes spéciaux sont-ils vraiment une spécificité française ?

Non, ce n'est pas une spécificité française, il y a eu aussi à l'étranger des régimes spéciaux pour les fonctionnaires, pour certaines catégories de salariés.

Dans beaucoup de pays, on a un régime général qui est très bas et les compléments se font par des accords qui sont signés soit au niveau de branches, soit au niveau d'entreprises, c'est flagrant aux États-Unis.

On a finalement à côté d'un régime général, universel certes mais très peu favorable, que des régimes spéciaux."

Les régimes spéciaux coûtent-ils vraiment trop cher à l'État ?

Si on prend le cas des cheminots, ou des agents de la RATP, ils cotisent, cotisations employeur et cotisations salariales à un niveau qui est presque le double de la cotisation des salariés du régime général. La fin du recrutement au statut des cheminots, voulue par le gouvernement dans sa réforme de la SNCF en 2018 a fragilisé leur régime spécial de retraite. Si on coupe le robinet, il n'y a plus d'alimentation". Déjà à l'époque les organisations syndicales considéraient que l'État condamnait le régime spécial des cheminots. A partir de 2020, c'est déjà la fin du régime spécial pour les nouveaux entrants.

Les régimes spéciaux sont-ils tous en déficit ?

Il y a des régimes qui sont en déficit, mais par exemple le régime des gaziers et des électriciens est en excédent, le régime des fonctionnaires est en excédent également.

Ces régimes versent à des régimes déficitaires qui peuvent être des régimes de salariés, les cheminots par exemple, mais aussi à des régimes de non-salariés, pour les agriculteurs, les commerçants ou les artisans.

Quelques régimes spéciaux :

- Le **régime des fonctionnaires**
- Le **régime de la SNCF** avec la caisse de prévoyance et de retraite de la SNCF (CPRPSNCF)
- Le régime des Clercs et employés de Notaire avec la caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN)
- Le **régime de la RATP** avec la caisse de Retraite du Personnel de la RATP (CRP RATP)
- Le **régime des Marins** avec l'Établissement National des Invalides de la Marine (ENIM)
- Le **régime EDF-GDF** des Industries Électriques et Gazières (CNIEG)
- Le régime des Cultes avec la caisse d'Assurance Vieillesse et Maladie des Cultes (CAVIMAC)
- Le **régime parlementaire** du Sénat avec la caisse autonome de Sécurité sociale du Sénat (CASS SENAT) qui n'a pas été aligné sur celui de la Fonction publique
- Le régime parlementaire de l'Assemblée Nationale avec le Fonds de sécurité sociale de l'Assemblée Nationale (FSS Assemblée nationale), aligné depuis le 1er janvier 2018 sur celui de la Fonction publique
- Le régime des Mines avec la caisse des Dépôts et Consignations - **Retraites des Mines** (CDC)
- Le régime des ouvriers des établissements industriels de l'État avec la caisse des Dépôts et Consignations
- Le régime des agents des collectivités locales avec la caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Le régime des personnels de l'Opéra National de Paris avec la caisse de Retraites des Personnels de l'Opéra de Paris
- Le régime de la Comédie Française
- Le régime du Port autonome de Bordeaux
- Le régime de la banque de France

<https://www.capital.fr/votre-retraite/statut-et-retraite-des-cheminots-une-reforme-peut-en-cacher-une-autre-1276748>

<https://www.franceculture.fr/economie/les-regimes-speciaux-de-retraite-sont-ils-encore-defendables>



TOUS A LA MANIF CONTRE LA
REFORME DES RETRAITES

MARDI 10 DECEMBRE

10H 30

PLACE ST PIERRE A CAEN

LA SECTION

PIQUOT Ludovic	Secrétaire CTL - CAPL3 - CHS-CT	SIP CAEN NORD	02 31 47 11 01
ROUXEL David	Trésorier	SIP	
CAMAX Jean Christophe	Secrétaire adjoint- CTL CAPL2 -	SIP/SIE	02 31 20 46 86
GEFFROY Stephanie	Secrétaire adjointe -CTL - CAPL3	EDR	
TANQUEREL Pauline	Secrétaire adjointe CTL - CHS-CT	SIP CAEN NORD	
TREFEU Carine	Trésorière adjointe CTL - CDAS	SIP CAEN OUEST	02 31 39 75 60
DELAVAUX Geneviève	CAPL 3	SPF 3	
CANDAUX Mathieu	CHS-CT	SIP TROUVILLE	
GAHERY Marc	CAPL3 - CHS-CT	SIP/SIE	02 31 20 46 85
LEMARCHAND Sonia	CDAS	PCRP	02 31 47 11 14
YAPI I MBOCK Juvenal	CTL - CAPL1	EDR	
AVIGNON Brigitte		SIP/CDIF	
CANON Yohann		SIP	

